

## téléphonie

# Coup d'accélérateur sur la couverture mobile

Le gouvernement a arrêté la liste des 485 premiers sites à couvrir par les opérateurs dans les zones à problème. Il y en aura 5.000 à terme, en 2026.

Le programme est ambitieux, à la hauteur des problèmes que connaissent pour la réception des réseaux de téléphonie mobile maintes zones du territoire français, qu'elles soient « blanches » ou simplement de mauvaise qualité.

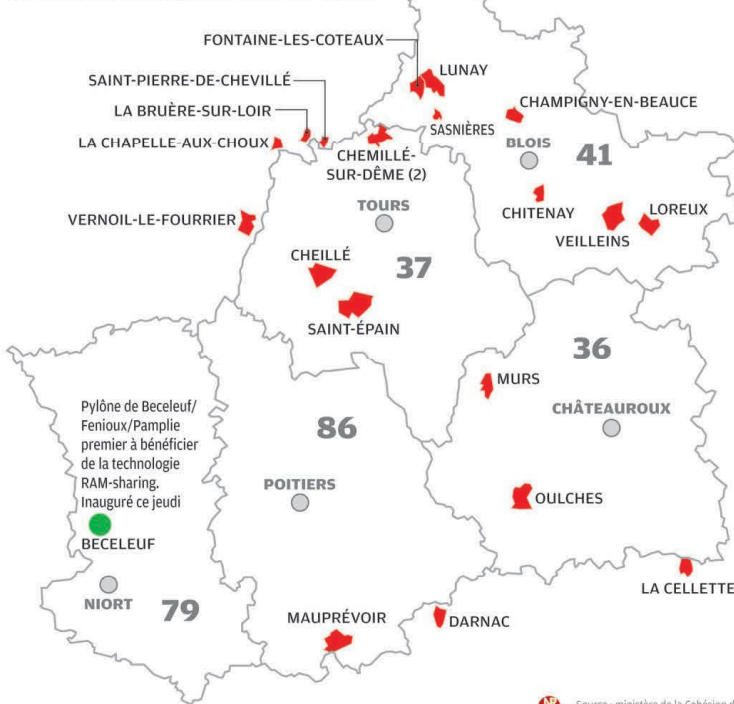
## « Résorber la fracture territoriale »

L'amélioration de la couverture numérique avait été définie comme l'une des priorités du gouvernement, « pour résorber la fracture territoriale et garantir à tous les Français un accès au bon haut débit ». La question n'est pas nouvelle, et les intérêts économiques des opérateurs pas étrangers à la persistance des problèmes locaux et, bien évidemment, essentiellement ruraux. C'est très probablement la raison pour laquelle le gouvernement a choisi en janvier dernier de définir la couverture des territoires comme principal critère dans la réattribution des fréquences mobiles. Autrement dit, pas le choix, et signature dans la foulée d'un accord entre le gouvernement, l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) et les opérateurs mobiles « qui vise à généraliser la couverture mobile pour tous les Français » et à élargir la couverture 4G à tous les sites existants.

Une consultation a immédiatement suivi et le ministère de la Cohésion des territoires, avec le ministère de l'Économie et des Finances, a pu publier mercredi un premier jet de 485 nouveaux sites à couvrir

## Les premiers sites à couvrir dans la région

Les sites seront opérationnels d'ici 2020



par les opérateurs. Le début d'une longue liste, pilotée par la Mission France mobile, qui sera portée à 600 en octobre, avant l'attribution, fin 2018, des fréquences qui arriveront à terme entre 2021 et 2024.

Avec la promesse de poursuivre l'effort : 700 nouveaux sites par opérateur en 2019, puis 800 chaque année jusqu'en 2022, et 600 ensuite, avec le regard de l'Arcep sur les engagements. Soit à terme, en 2026, pas moins de 5.000 sites à couvrir par opéra-

teur. Pour atteindre l'objectif, une nouvelle technologie vient à point, le « RAN sharing », qui permet le partage des fréquences de plusieurs opérateurs d'une même antenne sur un même pylône. D'ailleurs, pour le déploiement des 485 nouveaux premiers sites, cette technologie a été imposée aux opérateurs et le sera pour une partie des 5.000 nouveaux sites.

Le premier pylône « RAN sharing » sera inauguré ce jeudi

dans les Deux-Sèvres par Julien Denormandie, secrétaire d'État auprès du ministre de la Cohésion des territoires, sur le site de Béceleuf. Un équipement (avec 4G) prévu dans le programme « Zone blanches centre-bourgs » datant de 2003-2008. Comme quoi il était temps d'accélérer les choses.

Eric Joux

A suivre sur arcep.fr

## la phrase

« Je pense profondément que la dignité humaine est indivisible, inaliénable. On ne met jamais une personne en situation d'être humiliée : c'est un sentiment profond et dévastateur. »

L'ancienne garde des Sceaux, **Christiane Taubira**, était mercredi à Poitiers afin de présider les jurys des concours d'éloquence et de plaidoirie de L'École du Centre-Ouest des avocats. C'est la réponse de l'ancienne ministre de la Justice à la question de qualifier l'éloquence du président de la République lors de sa réprimande envers un adolescent un peu trop familier dans sa vidéo devenue virale.

## en bref

### CONSTITUTION

#### Les députés suppriment le mot « race »

Premiers amendements votés, fortement symboliques, sur le projet de révision constitutionnelle : les députés ont supprimé mercredi à l'unanimité, en commission, le mot « race » de l'article 1<sup>er</sup> et y ont introduit l'interdiction de « distinction de sexe ». Mais il faudra encore que ces amendements soient revotés dans l'hémicycle à partir du 10 juillet, ce qui ne fait aucun doute, mais surtout que la révision constitutionnelle aboutisse.

### HOMOPHOBIE

#### De si banales agressions

Plus de la moitié des personnes qui se définissent comme homosexuelle, bisexuelle ou transgenre ont déjà été victimes d'une agression homophobe, selon une étude de l'Ifop présentée mercredi au Secrétariat d'État chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes. Parmi les faits répertoriés : insultes (28 %), attouchements ou gestes à caractère sexuel (24 %), menaces de révéler l'orientation sexuelle (18 %) ou viol (11 %).

### TRANSPORTS

#### La loi SNCF promulguée

Un symbole à la veille du dernier jour de la grève unitaire des cheminots : Emmanuel Macron a signé mercredi le texte de loi de réforme de la SNCF devant les caméras.

### PARLEMENTAIRES

#### Le détournement de fonds publics répréhensible

Un parlementaire peut-il être poursuivi pour détournements de fonds publics ? La Cour de cassation a répondu oui mercredi à la question juridique posée par cinq sénateurs de l'ex-UMP, cruciale pour d'autres enquêtes en cours dont l'affaire Fillon.

## à suivre

### Un accord Orange-SFR pour la fibre

Le programme gouvernemental prévoit aussi d'ici 2022 de doter tous les territoires d'infrastructures numériques offrant des accès à très haut débit à Internet. Les opérateurs de télécommunications Orange et SFR se sont ainsi mis d'accord sur un plan de partage du déploiement de la fibre optique qui doit couvrir plus de 13,7 millions d'habitations et entreprises, a annoncé mercredi l'Arcep. Selon Orange, l'accord signifie qu'il équipera au total 80 % des 11,8 millions de foyers situés en zone moyennement dense (dite zone AMII), et SFR 20 %. Ces zones ont été

réparties entre les opérateurs en 2011 après manifestation d'intérêt de leur part. Seuls Orange et SFR s'étaient alors montrés intéressés, bien que Bouygues Telecom et Free participent aussi à l'effort d'investissement.

Le gouvernement s'est donné pour objectif intermédiaire en juillet 2017 de garantir un « bon haut débit » (8 Mb/s) à tous les Français en 2020 pour permettre aux habitants des zones peu denses d'avoir un accès satisfaisant à Internet en attendant le très haut débit (30 mégabits) pour tous en 2022.

## outre-mer

### Un « Livre bleu » pour feuille de route

Le Livre bleu outre-mer rendu public ce jeudi à l'Élysée sera « la feuille de route » qui engagera le gouvernement durant le quinquennat, a indiqué mercredi la présidence.

Issu des « assises des Outre-Mer », la grande consultation lancée début octobre pour « redonner la parole à ceux qui ne la prennent plus », le Livre bleu de 200 pages sera rendu

public par le ministre des Outre-Mer Annick Girardin, et remis au président de la République, en présence du Premier ministre Édouard Philippe et de nombreux ministres. Au total, 26.000 personnes ont participé aux assises, sur une population de 2,7 millions d'Ultramarins, au travers d'une consultation par Internet, et de 551 ateliers et 219 réunions publiques.